

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 8 AVRIL 2024

Le lundi huit avril deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente, les membres composant le Conseil municipal de la Ville d'Unieux se sont réunis en salle du Conseil municipal sous la présidence de Monsieur Christophe FAVERJON, Maire, après avoir été convoqués en date du vingt-neuf mars deux mille vingt-quatre, en application des articles L.2121.10 et L.2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Présents : MM et Mmes Christophe FAVERJON, Fabrice MIALON, Gisèle ARSAC, Fabrice CORDAT, Manuel DE SA, Djida OUCHAOUA, Gaston CONSTANT, Daniel RATHIER, Monique FAURAND, Agnès PESTRE, Juliette HAUW, Pascal PEYRAT, Karine RICORT, Laurent LAFRÉCHOUX, Nicolas DUTARTRE, Nathalie DUVAL, Carmela LEDDA, Bernard CHAPELON.

Pouvoirs déposés : Mme Corinne CABUT à Mme Monique FAURAND, Mme Véronique ROMEYER à M. Daniel RATHIER, M. Philippe BEAUNE à M. Pascal PEYRAT, M. Jean-Yves CHAUSSIN à Mme Gisèle ARSAC, Mme Nathalie RAFFIN à Mme Juliette HAUW, M. Stéphane CESARATTO à M. Christophe FAVERJON, Mme Morgane RICHARD à M. Fabrice MIALON, Mme Clémentine PAGNIER à Mme Djida OUCHAOUA, M. Frédéric BATTIE à M. Bernard CHAPELON, M. Rémi FAVIER à Mme Carmela LEDDA.

Excusée : Mme Véronique RESSEGUIER.

Nombre de conseillers : 29 - **Nombre de présents :** 18 (16 pour les points 4 et 7) - **Nombre de votants :** 28 (26 pour les points 4 et 7)

Désignation de secrétaire de séance : Mme Gisèle ARSAC

Le procès-verbal précédent est approuvé à l'unanimité.

OUVERTURE DE LA SÉANCE À 18 H 38

1 – INFORMATION SUR LA MODIFICATION N°3 DU PLU

Monsieur le Maire a donné une information sur la modification n°3 du PLU.

2 - VOTE DU BUDGET PRIMITIF DE LA COMMUNE 2024

Faisant suite au Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) tenu lors de la séance du Conseil municipal du 18 mars dernier, et à la Commission Gestion-Finances du 26 mars, les membres du **Conseil municipal par 24 voix pour, 4 abstentions** (Mme Ledda, M. Chapelon, M. Battie, M. Favier) approuve le Budget Primitif 2024 de la commune et approuve **par 24 voix pour, 4 abstentions** (Mme Ledda, M. Chapelon, M. Battie, M. Favier) les taux des taxes communales comme indiqués dans le tableau ci-dessous. Comme les deux dernières années, il est rappelé que le taux de la taxe foncière inclut désormais la part qui était précédemment celle du Département.

Taux des Taxes communales		
	Taux votés en 2023	Taux proposés pour 2024
Taxe d'habitation commune	14.21	14.21
Taxe foncière commune	45.54	45.54
Taxe foncière non bâti commune	57.56	57.56

Conformément à la réglementation, ce budget sera voté par chapitres.

Le membres du Conseil municipal approuve également **par 24 voix pour, 4 abstentions** (*Mme Ledda, M. Chapelon, M. Battie, M. Favier*) les principaux travaux contenus dans ce Budget, autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à lancer les procédures de commandes publiques, approuve le tableau des effectifs présenté en annexe C1 du BP, ainsi que les dépôts des demandes d'autorisation d'urbanisme et des demandes de subvention y afférentes.

3 - VOTE DU BUDGET PRIMITIF - LOTISSEMENT LA FONTAINE 2023

Le Conseil municipal par 24 voix pour, 4 contre (*Mme Ledda, M. Chapelon, M. Battie, M. Favier*) approuve le Budget Primitif 2023 du lotissement La Fontaine.

4 – COMPTE FINANCIER UNIQUE 2023 – BUDGET COMMUNE

Le Compte Financier Unique 2023 de la Commune a été arrêté à la somme de 14 593 335,56 € en recettes et de 14 039 595,11 € en dépenses, avant reprise des résultats reportés et des restes à payer et à réaliser en investissement.

Les restes à payer en dépenses s'élèvent à 2 075 905,68 € et les restes à réaliser en recettes à 1 595 355,00 €, ce qui représente un solde négatif de 480 550,68 €.

Le résultat de clôture du budget commune au 31 décembre 2023 se présente donc ainsi qu'il suit :

- un solde positif de 1 917 778,80 € en section de fonctionnement en intégrant le résultat de 2022,
- un solde négatif de 961 416,32 € en section d'investissement en intégrant le résultat 2022,
- un solde négatif de 480 550,68 € en section d'investissement en intégrant le solde des reports de moins 480 550,68 €.

Le fonds de roulement de clôture est excédentaire de 475 811,80 € avec reprise des résultats, intégrant les résultats de 2022 et les reports de 2023 sur 2024.

Sous la présidence de M. Mialon élu à l'unanimité (*Monsieur le Maire s'étant retiré de la salle pendant les votes conformément à la réglementation*), **le Conseil municipal approuve par 22 voix pour, 4 abstentions** (*Mme Ledda, M. Chapelon, M. Battie, M. Favier*), le Compte Financier Unique 2023 de la commune, lequel peut se résumer de la manière suivante :

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice 2023					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	6 934 859,84	10 385 427,50	17 320 287,34
	Recettes réalisées	B	3 867 600,15	10 725 735,41	14 593 335,56
	Recettes à réaliser	C	1 595 355,00	0,00	1 595 355,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	6 813 603,32	10 909 306,05	17 722 909,37
	Dépenses réalisées	E	4 707 759,95	9 331 835,16	14 039 595,11
	Dépenses à réaliser	F	2 075 905,68	0,00	2 075 905,68
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G=B-E	-840 159,80	1 393 900,25	553 740,45
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés	H	-121 256,52	523 878,55	402 622,03
Solde (investissement) ou résultat de clôture	Excédent / déficit	G+H	-961 416,32	1 917 778,80	956 362,48
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+ /-)	I=C-F	-480 550,68	0,00	-480 550,68
Résultat cumulé	Excédent / déficit	G+H+I	-1 441 967,00	1 917 778,80	475 811,80

5 – AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT 2023 – BUDGET COMMUNE

Le Conseil municipal par 24 voix pour, 4 abstentions (Mme Ledda, M. Chapelon, M. Battie, M. Favier), décide d'affecter le résultat de fonctionnement 2023 Budget de la Commune comme suit :

Excédent de fonctionnement	1 917 778.80 €
Besoin de financement de l'investissement (y compris restes à réaliser)	1 441 967.00 €
Solde de clôture	475 811.80 €

Après la prise en compte des restes à réaliser

Recettes	1 595 355.00 €
Dépenses	2 075 905.68 €

En tenant compte des résultats ci-dessus, il est proposé de procéder à l'affectation conformément au tableau de reprise des résultats ci-après :

Affectation sur 2024	
Au compte 1068 (part du résultat de fonctionnement affecté en investissement)	1 441 967,00 €
Report à nouveau de fonctionnement au chapitre 002 (recettes)	475 811,80 €
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté au chapitre 001	961 416,32 €

6 - DÉCISION MODIFICATIVE N°1 (DM1) - BUDGET COMMUNE 2024

Suite à la Commission Gestion-Finances du 26 mars dernier, **le Conseil municipal approuve par 24 voix pour, 4 abstentions (Mme Ledda, M. Chapelon, M. Battie, M. Favier), la décision modificative n°1 (DM) de 2024 pour le Budget de la Commune comme suit :**

42316 Code INSEE	VILLE D'UNIEUX Budget COMMUNE - 056 00	DM n°1 2024
---------------------	---	-------------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

RAR

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
R-002-020 : Résultat de fonctionnement reporté	0.00 €	0.00 €	0.00 €	475 811.80 €
TOTAL R 002 : Résultat de fonctionnement reporté	0.00 €	0.00 €	0.00 €	475 811.80 €
D-60613-020 : Fournitures non stockables - Chauffage urbain	0.00 €	120 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6068-020 : Fournitures non stockées - Autres matières et fournitures	0.00 €	120 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0.00 €	240 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-65888-020 : Autres charges diverses de gestion courante	0.00 €	235 811.80 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	0.00 €	235 811.80 €	0.00 €	0.00 €
Total FONCTIONNEMENT	0.00 €	475 811.80 €	0.00 €	475 811.80 €
INVESTISSEMENT				
D-001-020 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0.00 €	961 416.32 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 001 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0.00 €	961 416.32 €	0.00 €	0.00 €
R-1068-020 : Excédents de fonctionnement capitalisés	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1 441 967.00 €
TOTAL R 10 : Dotations, fonds divers et réserves	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1 441 967.00 €
R-1321-020 : Subv. non transf. Etat et établissements nationaux	0.00 €	0.00 €	0.00 €	75 200.00 €
R-1321-212 : Subv. non transf. Etat et établissements nationaux	0.00 €	0.00 €	0.00 €	62 300.00 €
R-1321-213 : Subv. non transf. Etat et établissements nationaux	0.00 €	0.00 €	0.00 €	209 000.00 €
R-1321-288 : Subv. non transf. Etat et établissements nationaux	0.00 €	0.00 €	0.00 €	43 500.00 €
R-1322-020 : Subv. non transf. Régions	0.00 €	0.00 €	0.00 €	37 000.00 €
R-1322-213 : Subv. non transf. Régions	0.00 €	0.00 €	0.00 €	100 000.00 €
R-13251-213 : Subv. non transf. GFP de rattachement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	500 000.00 €
R-1328-288 : Autres subv. d'investissement rattachées aux actifs non amort.	0.00 €	0.00 €	0.00 €	70 000.00 €
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1 097 000.00 €
R-1641-01 : Emprunts en euros	0.00 €	0.00 €	0.00 €	498 355.00 €
TOTAL R 16 : Emprunts et dettes assimilées	0.00 €	0.00 €	0.00 €	498 355.00 €
D-20422-020 : Subv. pers. droit privé -Bâtiments et installations	0.00 €	39 520.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 204 : Subventions d'équipement versées	0.00 €	39 520.00 €	0.00 €	0.00 €
D-21351-317 : Install générales .. des constructions - Bâtiments publics	0.00 €	5 673.31 €	0.00 €	0.00 €
D-2158-020 : Autres installations, matériel et outillage techniques	0.00 €	37 792.09 €	0.00 €	0.00 €
D-2181-311 : Installations générales, agencements et aménagements divers	0.00 €	20 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-21838-020 : Autre matériel Informatique	0.00 €	14 400.00 €	0.00 €	0.00 €
D-21841-201 : Matériel de bureau et mobilier scolaires	0.00 €	6 407.08 €	0.00 €	0.00 €
D-21841-288 : Matériel de bureau et mobilier scolaires	0.00 €	9 500.00 €	0.00 €	0.00 €

(1) y compris les restes à réaliser

42316 Code INSEE	VILLE D'UNIEUX Budget COMMUNE - 058 00	DM n°1 2024
---------------------	---	-------------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

RAR

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
D-21848-020 : Autres matériels de bureau et mobiliers	0.00 €	9 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2188-020 : Autres immobilisations corporelles	0.00 €	111 963.47 €	0.00 €	0.00 €
D-2188-325 : Autres immobilisations corporelles	0.00 €	2 743.89 €	0.00 €	0.00 €
D-2188-511 : Autres immobilisations corporelles	0.00 €	33 974.04 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0.00 €	251 453.88 €	0.00 €	0.00 €
D-2313-020 : Constructions (en cours)	45 000.00 €	601 487.28 €	0.00 €	0.00 €
D-2313-2021-01-201 : Extension restaurant périsco / Isolation façades GS LANGEVIN	0.00 €	70 455.57 €	0.00 €	0.00 €
D-2313-2021-01-213 : Extension restaurant périsco / Isolation façades GS LANGEVIN	0.00 €	14.94 €	0.00 €	0.00 €
D-2313-212 : Constructions (en cours)	0.00 €	421 881.17 €	0.00 €	0.00 €
D-2313-213 : Constructions (en cours)	0.00 €	2 323.22 €	0.00 €	0.00 €
D-2313-288 : Constructions (en cours)	0.00 €	391 490.56 €	0.00 €	0.00 €
D-2313-317 : Constructions (en cours)	0.00 €	2 115.85 €	0.00 €	0.00 €
D-2313-321 : Constructions (en cours)	0.00 €	1 387.65 €	0.00 €	0.00 €
D-2313-322 : Constructions (en cours)	0.00 €	31 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2313-325 : Constructions (en cours)	0.00 €	62 606.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2313-331 : Constructions (en cours)	0.00 €	31 063.17 €	0.00 €	0.00 €
D-2313-410 : Constructions (en cours)	0.00 €	8 180.86 €	0.00 €	0.00 €
D-2313-511 : Constructions (en cours)	0.00 €	13 304.95 €	0.00 €	0.00 €
D-2313-512 : Constructions (en cours)	5 095.20 €	5 095.20 €	0.00 €	0.00 €
D-2315-020 : Installations, matériel et outillage techniques (en cours)	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2315-2021-03-512 : Travaux d'éclairage public	0.00 €	1 146.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2315-325 : Installations, matériel et outillage techniques (en cours)	0.00 €	19 489.92 €	0.00 €	0.00 €
D-2315-512 : Installations, matériel et outillage techniques (en cours)	0.00 €	126 984.66 €	0.00 €	0.00 €
D-2315-847 : Installations, matériel et outillage techniques (en cours)	0.00 €	45 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	50 095.20 €	1 835 027.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	50 095.20 €	3 087 417.20 €	0.00 €	3 037 322.00 €
Total Général		3 513 133.80 €		3 513 133.80 €

(1) y compris les restes à réaliser

Page 2 sur 2

7 – COMPTE FINANCIER UNIQUE 2023 – BUDGET LOTISSEMENT LA FONTAINE

Le résultat de clôture du Budget du Lotissement La Fontaine au 31 décembre 2023 se présente comme suit :

- un solde positif de 87 209,20 € en section de fonctionnement en intégrant le résultat de 2022.
- un solde nul en section d'investissement en intégrant le résultat 2022.

Le fonds de roulement de clôture est excédentaire de 87 209,20 € avec reprise des résultats, intégrant les résultats de 2022.

Sous la présidence de M. Mialon élu à l'unanimité (*Monsieur le Maire s'étant retiré de la salle pendant les votes conformément à la réglementation, le Conseil municipal approuve par 22 voix pour, 4 contre (Mme Ledda, M. Chapelon, M. Battie, M. Favier) le Compte Financier Unique 2023 du Budget Lotissement La Fontaine 2023, lequel peut se résumer de la manière suivante :*

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice 2023					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	0.00	41 801.56	41 801.56
	Recettes réalisées	B	0.00	0.76	0.76
	Recettes à réaliser	C	0.00	0.00	0.00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	0.00	129 500.00	129 500.00
	Dépenses réalisées	E	0.00	490.00	490.00
	Dépenses à réaliser	F	0.00	0.00	0.00
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G=B-E	0.00	-489.24	-489.24
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés	H	0.00	87 698.44	87 698.44
Solde (investissement) ou résultat de clôture	Excédent / déficit	G+H	0.00	87 209.20	87 209.20
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I=C-F	0.00	0.00	0.00
Résultat cumulé	Excédent / déficit	G+H+I	0.00	87 209.20	87 209.20

8 – AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT 2023 – BUDGET LOTISSEMENT LA FONTAINE

Le Conseil municipal par 24 voix pour, 4 contre (*Mme Ledda, M. Chapelon, M. Battie, M. Favier*) décide d'affecter le résultat de fonctionnement 2023 Budget Lotissement La Fontaine comme suit :

Excédent de fonctionnement	87 209,20 €
Besoin de financement de l'investissement (y compris restes à réaliser)	0,00 €
Solde de clôture	87 209,20 €

Après la prise en compte des restes à réaliser	
Recettes	0,00 €
Dépenses	0,00 €

En tenant compte des résultats ci-dessus, il est proposé de procéder à l'affectation conformément au tableau de reprise des résultats ci-après :

Affectation sur 2024	
Au compte 1068 (part du résultat de fonctionnement affecté en investissement)	0,00 €
Report à nouveau de fonctionnement au chapitre 002 (recettes)	87 209,20 €

9 – SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

Le Conseil municipal par 24 voix pour, 4 contre (*Mme Ledda, M. Chapelon, M. Battie, M. Favier*) décide d'attribuer une subvention exceptionnelle comme suit :

CFDT : 700 €

Le Conseil municipal à l'unanimité décide d'attribuer une subvention exceptionnelle comme suit :

Association Ah'lan Bethléem 700 €

10 - TARIFS SAISON CULTURELLE 2024/2025

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité les tarifs appliqués pour la saison culturelle 2024/2025 comme suit :

Titres	Dates	Tarif normal	Tarif réduit	Tarif Quartouch'
Les Hommes du Président	Dim 06/10/2024	10 €	6 €	6 €
Rhino Jazz(s) Michelle David & The True-Tones	Ven /11/10/2024	24 €	20 €	6 €
Oh Dames !	Ven 15/11/2024	18 €	15 €	6 €
Deux Mondes	Sam 22/11/2024	15 €	12 €	6 €
Si c'était à refaire	Ven 06/12/2024	23 €	20 €	6 €
Miss Poppins à la rescousse du Père Noël	Ven 13/12/2024	18 €	15 €	6 €
Concert Jérôme Villeneuve	Ven 10/01/2025	15 €	12 €	6 €
Vacances j'oublie tout ou pas !	Ven 21/02/2025	23 €	20 €	6 €
Duo Tsybakov Smain	Ven 21/03/2025	16 €	13 €	Gratuit – de 16 ans
Duo Guilmault Dubois	Sam 22/03/2025	16 €	13 €	Gratuit – de 16 ans
Duo Astoul Martigné	Dim 23/03/2025	16 €	13 €	Gratuit – de 16 ans
Roman Doduik	Ven 28/03/2025	18 €	15 €	6 €
Embrasse ta mère !	Ven 18/04/2025	23 €	20 €	6 €

Les tarifs réduits sont réservés aux demandeurs d'emploi et personnes à mobilité réduite, aux étudiants, aux personnes de moins de 25 ans, aux personnes de plus de 60 ans ainsi qu'à 4 membres de la famille d'un enfant détenteur de la Quartouch.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'appliquer un tarif exceptionnel pour le 30^e anniversaire du Festival Cziffra comme suit :

Tarif exceptionnel : Pass Anniversaire 30^e anniversaire Festival Georges Cziffra : 3 spectacles 30 €

11 – BILAN DES CESSIONS ET DES ACQUISITIONS INTERVENUES SUR L'ANNÉE 2023

Conformément à la réglementation, il a été présenté aux membres du Conseil municipal le bilan des cessions et des acquisitions opérées sur l'année 2023.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le tableau ci-dessous.

BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIONS PAR LA COMMUNE 2023						
Établi conformément aux dispositions des articles L 2241-1 et 2241-2 du CGCT						
Nature du bien	Localisation	Références cadastrales	Surface (m ²)	Acquéreur(s)	Montant	Date du Conseil municipal
TERRAIN NU	LE BOURG	AN 461	4.6 m ²	LABRET Didier	1 000 €	13 MARS 2023

Interventions du groupe « Ensemble Pour Unieux » :

Point 1 : Nous souhaitons rappeler que lors du Conseil Municipal du 30 novembre 2015 l'ensemble de l'opposition (8 voix) avait voté contre le Plan Local d'Urbanisme de la ville d'Unieux (incluant la zone du Bas Lardier). **Nous renouvelons notre désaccord** 9 ans plus tard pour la modification N° 3 du PLU qui vise à ouvrir à l'urbanisation la zone AU du Bas Lardier.

Permettez-moi d'avoir une pensée pour Michel Doutré décédé prématurément Il a 7 ans en Avril 2017. Nous avons beaucoup travaillé sur le PLU à l'époque. Cela nous a permis de d'avancer plus rapidement sur ce dossier et **de confirmer notre refus.**

Avec mes collègues nous avons beaucoup consulté et nous avons rencontré beaucoup de Personnes Publiques Associées. Nous avons obtenu un très bon accueil et beaucoup d'informations et d'explications sur les avis rendus. Les avis varient de la non opposition à la modification, au regrettable, à des contraintes et recommandations fortes et **des avis défavorables notamment celui de l'état.**

Concernant l'évaluation environnementale celle-ci nous semble partielle et incomplète (surface et temps d'étude réduit, omissions d'espèces ...) Sur le Bas Lardier en plus des diverses espèces recensées **nous trouvons aussi la couleuvre de Montpellier et la Salamandre noire et jaune qui sont protégées.** Pour rappel il est important de prendre compte le fait que la zone du Bas Lardier est à moins de 3 km à vol d'oiseau de la zone Natura 2000 des gorges de la Loire. En travaillant sur ce dossier nous avons fait d'autres observations qui ont été consignées à la Commissaire Enquêtrice. **Nous soutenons l'action du Collectif d'habitants qui s'est constitué contre le projet.**

Point 9 : Nous voterons contre la subvention concernant le syndicat CFDT. En effet depuis 2002 (**décision prise à l'unanimité du Conseil Municipal**) Il a décidé de ne pas attribuer de subvention aux différents syndicats quel que soit leur positionnement. Nous votons seulement une subvention pour le Comité du personnel. Ce n'est pas le rôle d'une mairie d'attribuer des subventions à une ou plusieurs unions syndicales.

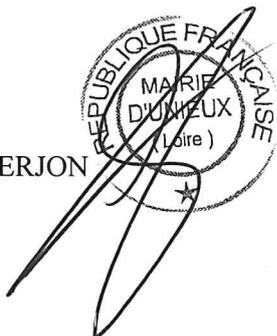
Question diverse : Monsieur le Maire vous avez été interpellé, nous avons été interpellés, nos collègues du Conseil Municipal aussi, par les habitants de notre commune. Des désagréments et incivilités sont constatés par la présence de véhicules utilitaires et camping-car sur les parkings de la ville. Ces véhicules tampons sur plusieurs semaines bloquent les places nécessaires. Envisagez-vous une action (panneau d'interdiction, portique...)?

LA SÉANCE EST LEVÉE À 19 H 50.

Fait à Unieux, le 15 avril 2024.

Le Maire,

Christophe FAVERJON



La secrétaire de séance,

Gisèle ARSAC

A handwritten signature in dark ink, appearing to be "Gisèle Arsac", written in a cursive style.